

tiennent des réunions les premiers mardis de chaque mois. Saint Antoine approuve évidemment cette pieuse confrérie, car elle a déjà porté des fruits précieux de grâce pour les associées et de charité pour les orphelins. Pourquoi saint Antoine, le trésorier des pauvres, ne serait-il pas aussi le père des pauvres orphelins ? Nous souhaitons le succès le plus complet à la nouvelle association et nous espérons que dans plusieurs paroisses ou suivra un si bel exemple.

Sur un prochain numéro, nous publierons les règlements de cette association.

— 0 —

DE MANITOBA

St-Boniface, 15 septembre 1895.

A M. le Rédacteur

du *Messenger de Saint-Antoine*,

Chicoutimi. P. Q.

Monsieur,

Le No. 3 du *Messenger de Saint-Antoine* vient de me tomber sous la main. Je l'ai lu avec intérêt. Je vois avec bonheur que vous mettez nos écoles sous la protection du Saint, et je suis presque convaincu que ce que les hommes ne pourront obtenir saint Antoine l'obtiendra. Vous recommandez une neuveine qui aurait dû commencer le premier mardi du présent mois ; je dois dire avec regret que nous, à Manitoba, qui devrions être les premiers à prier saint Antoine pour le succès de nos écoles, n'avons entendu parler de rien. Il me semble que votre *Messenger* devrait être reçu par toute les familles de St-Boniface afin d'inspirer à tous une grande confiance en saint Antoine. Je lui demande, à ce grand saint, le succès d'une affaire importante, et s'il m'accorde cette faveur je promets de donner du pain aux pauvres jusqu'au montant de \$10.00.

Votre tout dévoué serviteur,

F. CHÉNIER.